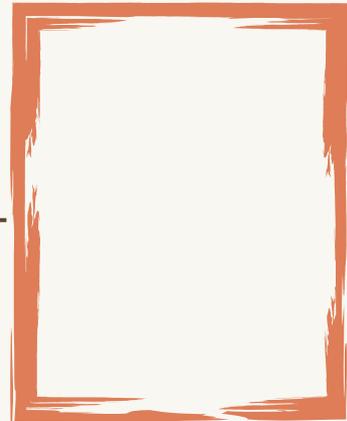


Fiche inscription



ISDCG



Dossier à compléter et à signer

Information Enfant

Fille

Garçon

Nom

Prénom

Date de Naissance

Choix de la section

4 pattes

Poussin(e)s Avenir

Loisirs

Jeunes

Petits éveils

Poussin(e)s

Grands éveils

Ainées

Informations Personne Légal

Père

Nom & Prénom

Email

Numéro de téléphone fixe

Numéro de téléphone portable

Adresse

Mère

Nom & Prénom

Email

Numéro de téléphone fixe

Numéro de téléphone portable

Adresse

Documents à fournir

Documents réservés au Club

Photos

Certificat médical de moins de 3 mois

C.A.F

Documents réservés à la Section

Licence fédéral

Dossier MDPH

Licence loisirs

Pass-Sport

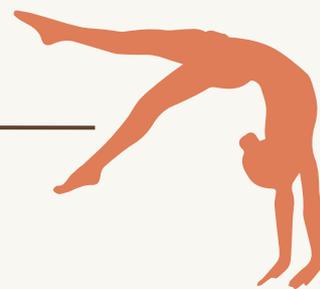
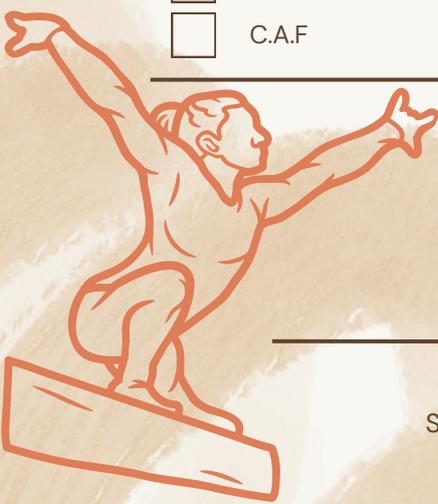
Cotisation Section

Assurance

Date :

Signature :

(J'ai pris connaissance du règlement intérieur de la structure. Situé dans les locaux de la Mairie ainsi que sur notre site Web)



Autorisations



ISDCG

Je soussigné(e),

Père Mère Représentant légal

de l'enfant

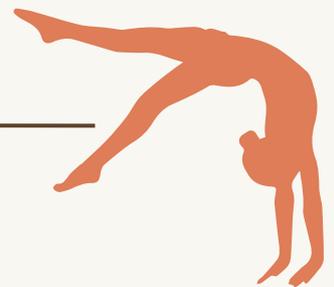
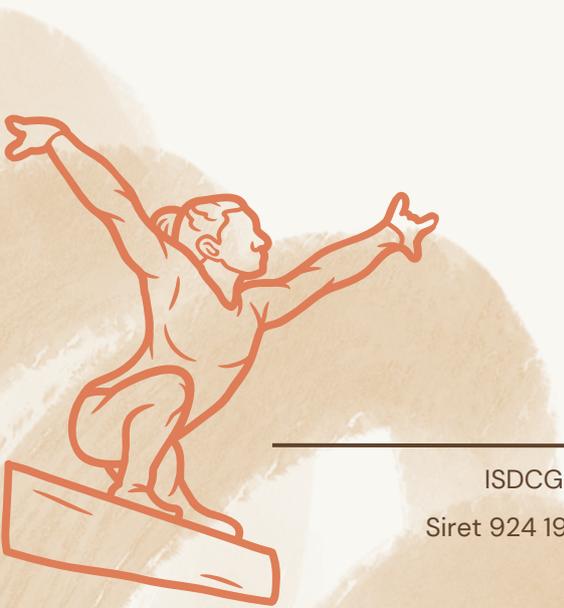
- Autorise mon enfant à pratiquer l'activité
- Autorise l'association à faire des photos et / où vidéos de l'enfant et permet de publier, diffuser, exploiter librement les images ainsi réalisées dans le cadre de ses activités habituelles.
- Donne en cas d'urgence médicale ou chirurgicale toute autorisation aux responsables ou accompagnateurs de faire pratiquer les soins au centre médical le plus proche
- Autorise mon enfant à sortir seul

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section et en accepte les conditions.

À :

Le :

Signature :



Certificat Médical de non contre-indication à la pratique d'une activité physique et sportive



Je soussigné (e) , Docteur _____
certifie avoir examiné ce jour : _____

Mademoiselle Madame Monsieur

NOM _____

Prénom _____

Né(e) le _____

et n'avoir pas constaté de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique de
l'activité physique et sportive _____, y compris en compétition,

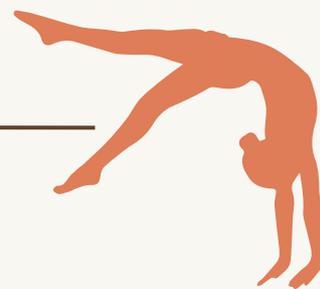
à l'exclusion des sports suivants (cochez si besoin et précisez) :

Ce certificat médical est établi pour faire valoir ce que de droit est remis en main
propre à l'intéressé.

Date:

Cachet du Médecin

Signature du Médecin



Règlement interieur



Application du règlement :

- 1- Conformément à la loi (loi 1901), ce règlement fixe les règles de discipline intérieure et s'appliquent à toutes les personnes adhérentes au ÎLE SAINT DENIS CLUB GYMNASTIQUE (ISDCG).
- 2- Parce qu'il est destiné à organiser la vie au sein du Club dans l'intérêt de tous, ce règlement s'impose à chacun, dans tous les aspects de l'exécution de ses activités sportives et sur tous les lieux.

Adhésion :

- 3- Toute personne désirant pratiquer une activité sportive dans une section du ISDCG, doit obligatoirement s'acquiescer de l'adhésion au ISDCG et d'une cotisation, auprès de la section afin de pouvoir exercer en toute sécurité cette activité. (Le Président de la section est obligé de veiller à son application).
- 4- **L'adhésion au club est un engagement de votre part et de vos enfants.**

Sécurité et Assurances :

- 5- Des assurances (responsabilité civile, dommages aux personnes et aux biens) sont contractées, par le club.
- 6- Les éducateurs et dirigeants des sections, sont responsables des cours dans la salle qui leur est attribuée, et dans les vestiaires sur les heures de cours, à ce titre ils pourront prendre toutes les mesures visant à faire respecter l'intégrité et la sécurité des adhérents et du public.
- 7- Tout agissement considéré comme violent ou dangereux, pour la sécurité des personnes et des biens, pourra entraîner une exclusion de l'activité et / ou du Club. A ce titre, le Club se réserve le droit de déposer plainte.
- 8- Comme la LOI n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant l'indique, toute forme de discriminations est strictement interdite au sein et ou lors d'utilisation des installations.
- 9- La consommation de nourriture et de boisson, devra être limitée aux seules nécessités de l'effort sportif et sera consommés, hors des surfaces de travail, dans les vestiaires ou sur les gradins.
- 10- L'utilisation des équipements et espaces sportifs, n'est autorisée qu'avec une tenue sportive complète et adéquate, correspondant au sport pratiqué et aux surfaces d'évolution utilisées. Pour ce faire, le passage par les vestiaires, via les espaces de circulation est obligatoire avant l'entrée sur les terrains. Les éducateurs, les dirigeants, les parents et les enfants, devront chacun contribuer activement à ce respect

Horaires des cours :

- 11- Les adhérents doivent respecter impérativement les jours et les créneaux horaires fixés par la section. Ceux-ci peuvent être soumis à modification, dans ce cas les adhérents seront informés par les encadrants des sections.
- 12- **Les gymnastes doivent être présents et ponctuels à tous les cours.**
- 13- À l'exception des manifestations accueillant des spectateurs, les personnes étrangères au Club ne sont pas autorisées à entrer dans les activités en l'absence d'un responsable de section.

Encadrement des enfants :

- 14- Les parents (ou les responsables légaux) doivent accompagner leurs enfants et les récupérer à la sortie de l'activité.
- 15- Les enfants autorisés à rentrer seuls après une activité doivent être signalés auprès des éducateurs.
- 16- Un mineur sorti de l'espace de l'activité (salle et vestiaire) en dehors des heures de cours n'est plus sous la responsabilité du Club.

Droit à l'image :

- 17- Les éducateurs, les dirigeants, peuvent-être amenés à prendre des photos ou des vidéos pour les supports de communication du Club ou le journal de la ville ; Aucune utilisation commerciale, ne sera faite des clichés réalisés.
- 18- Les personnes sont invitées à se manifester auprès des sections, pour signifier leur refus d'être pris en photo ou filmés.

Devoirs des gymnastes :

- 19- **Le gymnaste s'engage à avoir toujours sur lui, son matériel (Justaucorps, Chausson, Gourde ou Bouteille d'eau).**
- 20- Le gymnaste s'engage à écouter et à prendre en considération, les conseils des encadrants. Ils s'engagent également à se remettre en question, lors de son travail individuel et de partager et communiquer, lors de son travail en équipe.

Valeurs du club :

- 21- Dans notre Club nous prônons le bien-être de nos gymnastes et cela commence par une bonne hygiène de vie, **Nous encourageons nos gymnastes à consommer une alimentation saine pour avoir un corps saint. La cohésion et le partage entre nos gymnastes**, s'amuser et créer pleins de souvenirs ensemble et par le biais de nos événements.
 - a. La gymnastique permet d'apprendre à se mouvoir, apprendre à son corps à s'assouplir, se développer et se perfectionner à un degré égal le corps entier et d'assurer les fonctions primordiales de l'organisme, respiration, circulation, nutrition.
 - b. La gymnastique artistique est une discipline athlétique consistant à enchaîner des mouvements acrobatiques sur des agrès.
 - c. On distingue la gymnastique artistique masculine et la gymnastique artistique féminine
 - d. La gym renforce les muscles et assouplit les articulations. La gymnastique apporte tonus, souplesse et énergie.
 - e. La gymnastique travaille tout en douceur le système cardiovasculaire et la respiration.
 - f. La gymnastique favorise la relaxation et le bien-être.

Signature de l'adhérent:

Signature des parents:



Bénévolat ISDCG



DÉFINITIONS :

BÉNÉVOLAT : Situation d'une personne qui accomplit un travail gratuitement, sans y être obligée.

BÉNÉVOLE : Personne qui s'engage de son plein gré, sans toucher de rémunération au sens monétaire du terme, dans une action au service d'un tiers ou de la communauté.



Fiche Bénévolat



ISDCG

Dossier à compléter et à signer

Informations

Je souhaite me porter Bénévole

Nom

Prénom

Numéro de téléphone

Email

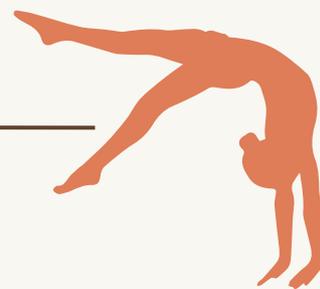
Adresse

Je souhaite me porter volontaire pour les activités suivantes :

- Aide Monitrice/ Moniteur
- Accompagnateur Sorties
- Aide aux déplacements, Covoiturage
- Travaux manuels
- Aide à l'organisation lors d'évènements
- Autres Préciser :

Date :

Signature :



Fiche Juges Bénévoles

Venez rencontrer nos Juges Initiation,
explications sur place.



Dossier à compléter et à signer

Afin que vos enfants puissent participer aux compétitions, nous avons besoin de juges bénévoles.

Il existe des formations accessibles à tous. Que vous soyez parents, amis... vous pouvez devenir juges.

La formation des Juges

La FSCF offre la possibilité dès 16 ans de poursuivre une formation de juges. Leur rôle est d'évaluer les qualités techniques et artistiques des gymnastes et d'établir les classements des compétitions.

Juge 1er échelon, D1 :

Juge débutant, qui juge au niveau départemental (sans examen) après avoir suivi une formation de base.

Juge 2ème échelon, D2 :

Capable de juger du 1er au 5ème degré, la formation physique et les ensembles, après avoir suivi une formation adaptée et réussi l'examen D2.

Juge Régional Imposés, R6 :

Capable de juger les 6èmes degrés et tous les autres imposés après avoir suivi une formation adaptée et réussi l'examen correspondant.

Juge Régional Libre, RL :

Capable de juger les exercices libres élaborés à partir du code FIG en vigueur après avoir suivi une formation adaptée et réussi l'examen correspondant.

Juge Fédéral :

Juge confirmé, capable de juger tous les exercices imposés, les ensembles, la formation physique, les exercices libres. Il aura suivi une formation spécifique.
La formation initiale des juges est assurée au niveau des clubs par les juges ou cadres techniques des associations.

Les niveaux D2, R6, RL peuvent être acquis en une fois (sur 4 agrès) ou en deux fois (2 x 2 agrès)
Des stages et recyclages au niveau départemental, régional et national assurent la formation continue des juges.

Informations

Je souhaite me porter Juge Bénévole

Nom

Prénom

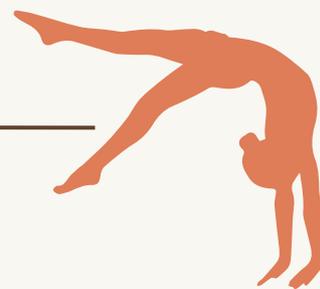
Numéro de téléphone

Email

Adresse

Date :

Signature :



ISDCG 24 Rue Arnold Géraux – 93450, L'Île-Saint-Denis

Siret 924 194 915-00015 – Association loi 1901 – Fédération FSCF

Tel : 06. 12.87.97.34 / contact@isdcg.fr

Attestation dépôt de dossier



ISDCG

Tout dossier incomplet ou pièces justificatives manquantes ne sera pas accepté il fera l'objet d'un rejet ! Toutefois en cas de difficulté pour remplir votre dossier est dans la mesure où vous avez toutes les pièces justificatives en votre possession, nous pourrons vous aider. Merci de nous contacter pour vous renseigner.

- FEUILLE D'INSCRIPTION
- CERTIFICAT MÉDICAL
- ADHÉSION ET COTISATION
- PHOTO DE L'ADHÉRENT
- ACCEPTATION ET SIGNATURE DU RÈGLEMENT
- AUTORISATION
- ASSURANCE
- BÉNÉVOLES SECTION OUI NON
- BÉNÉVOLES JUGES OUI NON

LE DOSSIER EST :

- COMPLET
- À COMPLÉTER (LE DOSSIER DEVRA ÊTRE DE NOUVEAU PRÉSENTÉ APRÈS L'AVOIR COMPLÉTÉ AVEC LES PIÈCES MANQUANTES DÉSIGNÉES CI-DESSUS, CORRESPONDANT AUX CASES NON COCHÉES)

Signature

Cachet de l'association

Fait à: _____ Le: _____

